

« Des propriétés communales menacent de tomber en ruines »

L'ancien Club House du RSCA Rugby est délabré

Le conseiller communal MR, Gaëtan Van Goidsenhoven s'inquiète de l'inaction de la commune d'Anderlecht concernant plusieurs bâtiments communaux à l'abandon. Ceux-ci sont dans un état de délabrement avancé et sont au bord de l'effondrement, selon lui. Le conseiller d'opposition compte bien interroger la majorité lors du conseil communal de jeudi prochain.

Le député bruxellois et conseiller communal MR d'Anderlecht, Gaëtan Van Goidsenhoven s'interroge sur le sort réservé à plusieurs propriétés communales actuellement à l'abandon. Le libéral estime que la commune se doit d'être un exemple en ma-

tière de lutte contre les bâtiments laissés à l'abandon et devrait donc mieux gérer son patrimoine immobilier pour éviter de laisser des logements potentiels vides. « Lors de la dernière législature la commune a singulièrement renforcé son combat à l'égard des terrains et bâtiments laissés à l'abandon. Elle a, par ailleurs, renforcé ses outils réglementaires au point de mettre sur pied une réglementation à l'égard des biens négligés », explique Gaëtan Goidsenhoven qui défend ainsi son travail lors de la précédente législature comme échevin de l'Urbanisme.

« Si une certaine sévérité à l'encontre des particuliers négligents s'avère malheureusement



« La commune doit dans ce contexte se montrer irréprochable »

Gaëtan Van Goidsenhoven

indispensable, la commune se doit, dans un pareil contexte de sévérité renforcée, se montrer irréprochable », poursuit le conseiller, rejeté dans l'opposition depuis octobre dernier, en s'appuyant notamment sur deux exemples.

CLUB HOUSE DU RSCA RUGBY

D'abord, une maison, appartenant à la commune, rue Joseph Van Boterdael qui est à l'abandon depuis des années. Un projet de vente du bâtiment était dans les tuyaux mais rien n'a été fait depuis l'arrivée de la nouvelle majorité, estime l'ancien édile anderlechtois : « que fait la commune alors que ce bâtiment menace de tomber en ruines ».

Autre exemple, l'ancien club House du club de Rugby situé rue de Scherdemael 284. « Déjà à l'époque où le club de Rugby utilisait cette maison pour



La maison à l'abandon située rue Joseph Van Boterdael. © D. R.

ses activités, le bien était dans un état d'insalubrité assez avancé. Depuis que le club s'est installé dans ses locaux flamboyants neufs, il y a de cela plusieurs années, force est de constater que le bâtiment de la rue de Scherdemael s'est encore considérablement dégradé. La vitre du local au rez-de-chaussée est ainsi brisée et a été rafistolée avec une planche de bois. La vente ou la mise à disposition du bien pour divers usages fut évoquée sans que manifestement rien ne permette à l'heure actuelle à la commune de mettre un terme à la dégradation de ce bâtiment devenu un danger dans un quartier pourtant emblématique de la qualité de vie anderlechtoise », explique l'ancien échevin dans sa question qu'il posera à la nouvelle majorité jeudi prochain.

Plus globalement, Gaëtan Van Goidsenhoven compte surtout interpellier le collège sur les politiques envisagées pour éviter qu'une partie du patrimoine communal ne se dégrade de pareille façon. **DBX**



L'ancien Club House de Rugby. © D. R.



La façade est en très mauvais état. © D. R.